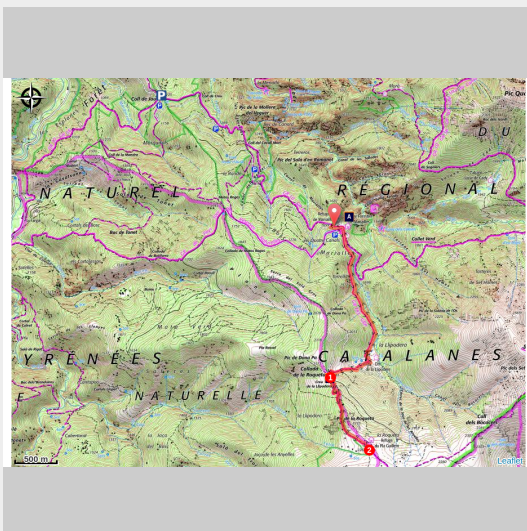


Le Pla Guillem

Conflent Canigó - Casteil



Le Pla Guillem et le Pic dels Set Homes (OTI Conflent Canigó)

Cet itinéraire historique, entre forêt verdoyante et prairie d'altitude, offre de nombreux panoramas sur le Canigó et les massifs environnants, tout en révélant de nombreux paysages pastoraux.

Véritable plaine à la montagne, le Pla Guillem, situé au pied du Canigó entre 2100 m et 2300 m, est une ancienne pénéplaine formée entre 15 et 20 millions d'années à une altitude estimée à l'époque à 700 m, puis soulevée par la faille de Mariailles.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 8.0 km

Dénivelé positif : 588 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Randonnée en montagne

Itinéraire

Départ : Refuge de Mariailles, Casteil.

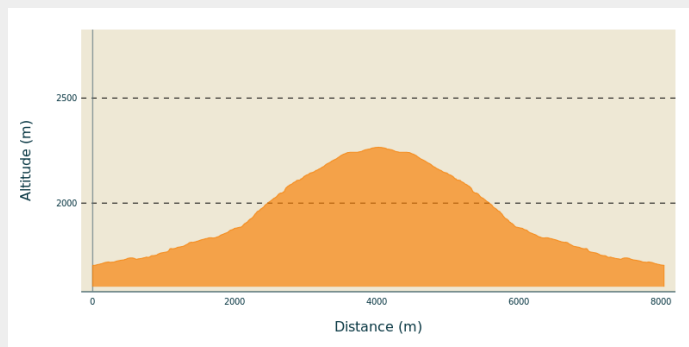
Arrivée : Refuge de Mariailles, Casteil.

Balisage :  GR®

Communes : 1. Casteil

2. Py

Profil altimétrique

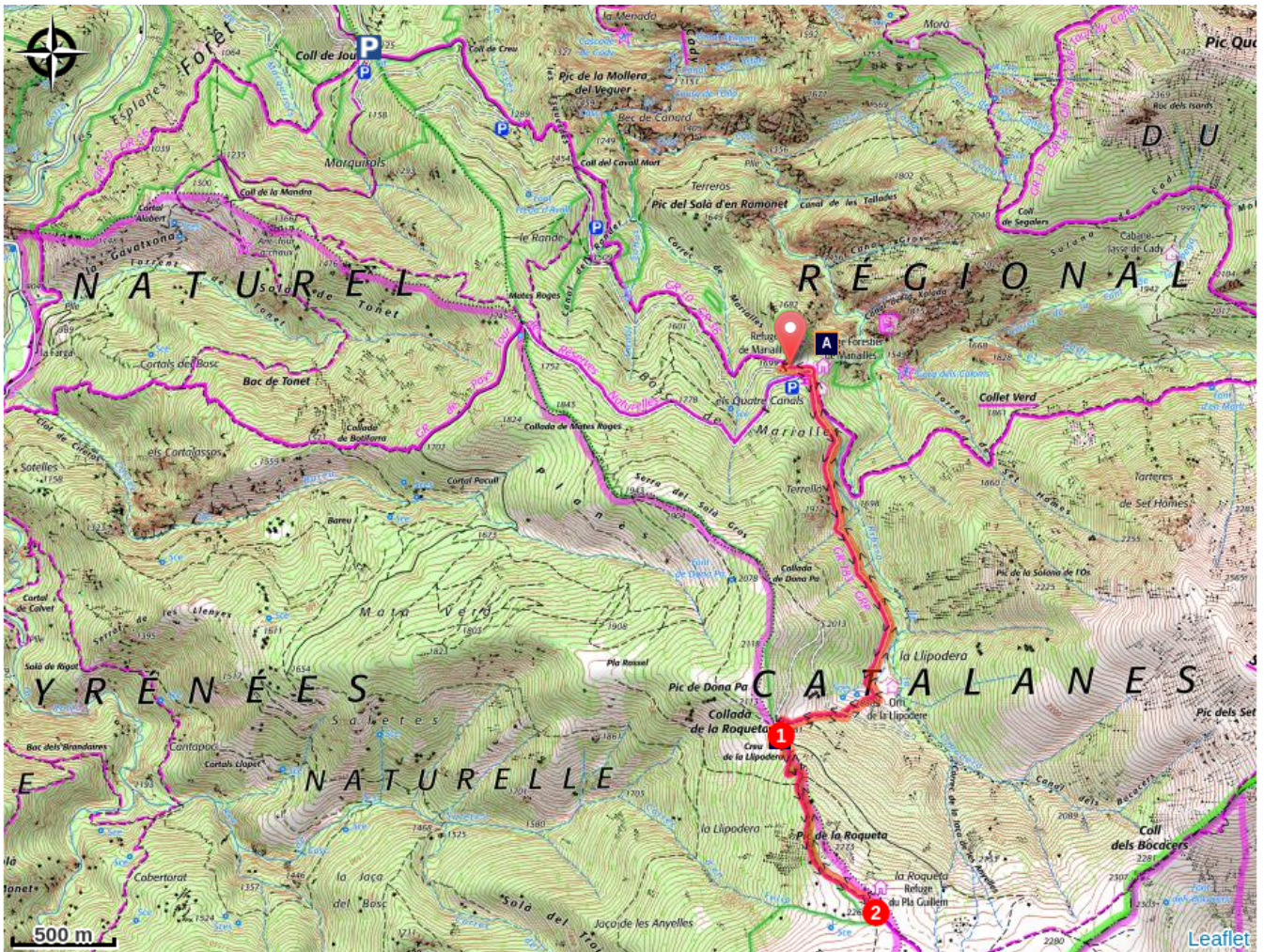


Altitude min 1702 m
Altitude max 2266 m

Refuge de Mariailles (1699 m) - Remonter la piste jusqu'à l'intersection avec le sentier d'accès au Canigó. Quitter le GR®10 qui part main gauche et emprunter le GR®T83 sur la piste en face. Au niveau de la cabane de berger en pierres sèches, quitter la piste et emprunter le sentier qui part à droite. Le sentier s'élève et révèle une ancienne bergerie en ruine, ainsi qu'un ancien orri. Rejoindre la piste, la traverser et emprunter le sentier qui monte à gauche, parmi les rhododendrons.

1. **Collada de la Roqueta (2081 m)** - Suivre le sentier qui monte vers la barrière, puis passe devant la Croix du Curé Jampy.
2. **Pla Guillem (2265 m)** - Large prairie de haute montagne. A quelques mètres sur la gauche se trouve le refuge du Pla Guillem, et sur la droite un magnifique orri. Le retour se fait par le même chemin.

Sur votre chemin...



 Roc de Marialles (A)

 Creu de la Llipodera (B)

Toutes les infos pratiques



Danger chantier de brulage dirigé

Le brulage dirigé est une pratique traditionnelle d'entretien, de régénération des pâturages et de prévention des incendies utilisant le feu courant en période hivernale (décembre à mars). Mise en œuvre par des équipes spécialisées et dans des conditions optimales de sécurité ces brulages, sont signalés auprès de la mairie 24 h avant et sur site le jour même. Afin de vous éviter de vous retrouver bloqué dans votre cheminement après avoir emprunté un itinéraire, nous vous invitons à cliquer sur le lien ci dessous qui vous indiquera la localisation des brulages prévus d'être réalisés (suivant les conditions météo) dans les 3 prochains jours. [Voir les chantiers de brulage dirigé](#)



Itinéraire inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des Pyrénées-Orientales

Le PDIPR est un outil de protection juridique des tracés qui recense les itinéraires ouverts à la randonnée pédestre, équestre et VTT. Il vise ainsi à favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée. Pour être inscrit à ce plan, un itinéraire doit répondre à un ensemble de critères de qualité en terme d'aménagement et de gestion.



Risque incendie

Attention : l'itinéraire transite dans un massif forestier sensible au risque incendie de forêt. Entre le 1er juillet et le 15 septembre, selon le niveau de risque, la circulation en voiture, à vélo, ou à pied est réglementée. Consulter le site de l'Etat afin de connaître le risque journalier et préparer au mieux votre itinéraire : [Vigilance feux de forêts](#)

⚠️ Recommandations

Sentier en zone pastorale, tenir les chiens en laisse.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Casteil, suivre la Route de Marialles jusqu'au Col de Jou ou vous pourrez vous stationner. Compter ensuite 1H30 à 2H de marche pour atteindre le refuge de Marialles, point de départ de l'itinéraire en suivant le balisage GR®. Possibilité

d'hébergement au refuge de Marialles, consultez les périodes d'ouverture depuis l'onglet "à proximité"

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve naturelle nationale de Py

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de Py**

Bureaux de la réserve naturelle

66360 Py

Tél : 04 68 96 29 37

E-mail : py@espaces-naturels.fr

Site : <https://www.reserves-naturelles-catalanes.org/les-reserves/reserve-naturelle-de-py>

Pour assurer la pérennité de cet espace naturel protégé, il convient de respecter la réglementation en vigueur :

Sont interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,
- le feu,
- la circulation de véhicules à moteurs,
- l'abandon de déchets,
- le camping.

Réserve de chasse et de faune sauvage du Canigou (RCFS)

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Office National des Forêts

Frédéric CAMPREDON

Tél : **06 23 54 47 94**

Syndicat Mixte du Canigó Grand Site

Tél : 04 68 96 45 86 - 06 29 85 62 79

E-mail : contact@canigo-grandsite.fr

Site : <https://www.canigo-grandsite.fr>

*Les RCFS ont vocation à **protéger des milieux naturels indispensables et des espèces menacées.***

Y sont interdits :

- **Les engins à moteur hors des voies ouvertes à la circulation**
- **Survol en dessous de 300m**
- **Les feux, et le camping en dehors des aménagements**
- **Les actions de brûlage sans autorisation**
- **L'introduction d'animaux domestiques à l'exception de ceux autorisés pour la randonnée**
- **Les chiens non tenus en laisse**
- Les activités sportives susceptibles de porter atteinte à la tranquillité des espèces patrimoniales

—
Arrêté préfectoral complet disponible [ici](#)

Gypaète Barbu - Mariailles

Période de sensibilité : Janvier, Février, Novembre, Décembre

Contact :

Syndicat Mixte du Canigó Grand Site

Tél : 04 68 96 45 86 - 06 29 85 62 79

E-mail : contact@canigo-grandsite.fr

Site : <https://www.canigo-grandsite.fr/>

Secteurs :

Yosémite du haut, Ensa, Roc de Mariailles, Lippe au derche-secteur refuge

- Chaque année :

l'escalade est interdite du 1er novembre au 28 février.

- Cette année, aucun couple de Gypaète n'ayant nidifié sur ce secteur :

l'escalade est autorisée du 1er mars au 31 octobre

i Lieux de renseignement

Office de tourisme intercommunal
Conflent Canigó
10 place de la République, 66500
Prades

info@tourisme-canigou.com

Tel : +33 (0)4 68 05 41 02

<http://www.tourisme-canigou.com>



Source



Communauté de
Communes Conflent
Canigó

<https://www.tourisme-canigou.com/>

Sur votre chemin...



Roc de Marialles (A)

Ces grandes falaises siliceuses, entourées de pins à crochets et de bouleaux, surplombent le refuge et les jasses de Marialles, ainsi que les gorges du Cadí. Ce site, majestueux, est bien connu des amateurs d'escalade qui sont nombreux à se frotter à ses parois ! En effet, le Roc de Marialles et ses alentours offrent des parcours aux divers niveaux de difficulté destinés aux grimpeurs confirmés, comprenant une cinquantaine de voies. Non loin, « le petit Yosémitte » est lui aussi bien connu des initiés pour sa vingtaine de voies assez techniques.
Crédit photo : © B. Frankel-CD66



Creu de la Llipodera (B)

Croix qui commémore un assassinat commis par des brigands ayant eu connaissance d'une affaire commerciale juteuse faite par des bergers venus à Evol de Prats-de-Mollo pour vendre des moutons.
Crédit photo : OTI Conflent Canigó